



**HAL**  
open science

## Campus Numériques, établissements virtuels, ressources en ligne : la carte de l'offre et le parcours de l'utilisateur

Julien Deceuninck

### ► To cite this version:

Julien Deceuninck. Campus Numériques, établissements virtuels, ressources en ligne : la carte de l'offre et le parcours de l'utilisateur. 2001 Bogues - Globalisme et Pluralisme, Apr 2002, Montréal, Canada. edutice-00000565

**HAL Id: edutice-00000565**

**<https://edutice.hal.science/edutice-00000565>**

Submitted on 2 Aug 2004

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## 2001 Bogues GLOBALISME et PLURALISME



Montréal, 24 au 27 avril 2002

### Julien Deceuninck

Université Charles de Gaule Lille 3  
FRANCE

## Campus numériques, établissements virtuels, ressources en ligne: la carte de l'offre et le parcours de l'utilisateur

### NOTA BENE

---

**L'accès** aux textes des colloques panaméricain et 2001 Bogues est exclusivement réservé aux participants. Vous pouvez les consulter et les citer, en respectant les règles usuelles, mais non les reproduire. Le contenu des textes n'engage que la responsabilité de leur auteur, auteure.

**Access** to the Panamerican and 2001 Bugs' conferences' papers is strictly reserved to the participants. You can read and quote them, according to standard rules, but not reproduce them. The content of the texts engages the responsibility of their authors only.

**El acceso** a los textos de los encuentros panamericano y 2001 Efectos es exclusivamente reservado a los participantes. Pueden consultar y citarlos, respetando las pautas usuales, pero no reproducirlos. El contenido de los textos es unicamente responsabilidad del (de la) autor(a).

**O acesso** aos textos dos encontros panamericano e 2001 Bugs é exclusivamente reservado aos participantes. Podem consultar e cita-los, respeitando as regras usuais, mais não reproduzi-los. O conteúdo dos textos e soamente a responsabilidade do (da) autor(a).

## **DECEUNINCK JULIEN**

### **Campus numériques, établissements virtuels, ressources en ligne : la carte de l'offre et le parcours de l'utilisateur**

Quand on considère la question des relations entre les Technologies de l'Information et de la Communication et l'Education depuis un demi-siècle, il en ressort une impression de grande confusion due à la fois à la diversité des acteurs, à la pluralité des niveaux de décision et à l'hétérogénéité des politiques. Différentes représentations se sont ainsi succédées à leur propos, depuis celle d'un progrès inéluctable vers une pédagogie techniquement instrumentée, très en vogue dans les années 50-60, jusqu'à celle du scepticisme, développée dans les années 80-90<sup>1</sup>, en passant par celle des années 70-80 qui, résolument critique, dénonçait un double danger pour l'Ecole : celui de devenir un marché captif pour les industriels d'une part, et, d'autre part, celui de se voir contournée par le marché, les parents étant invités sinon contraints à acquérir eux-mêmes les nouveaux produits éducatifs nécessaires aux études de leurs enfants.

Le débat actuel sur le développement de nouveaux espaces virtuels de formation (campus numériques, universités en ligne, formation ouverte et à distance ...) est posé dans les mêmes termes : on y retrouve les trois mêmes types de position dans le nouveau contexte de convergence de l'informatique, de l'audiovisuel et des télécommunication. Une partie des discours dominants sur les TIC et l'éducation promet à nouveau un avenir radieux grâce à l'Internet, tandis que d'autres y voient un vecteur de marchandisation à travers la constitution d'une offre mondialisée d'éducation via, notamment, les projets de l'OMC concernant le « marché de l'éducation ». Nous préférons pour notre part situer cette question dans la perspective plus large du processus d'industrialisation de l'éducation, processus qui a à la fois accompagné et porté le développement des sociétés industrielles et qui a conduit, entre autres, à une structuration particulière des données topologiques de l'échange au sein de l'espace éducatif et à une instrumentation spécifique de la communication didactique et pédagogique.

### **Campus numériques, établissements virtuels, ressources en ligne : des éléments d'un nouvel espace éducatif ?**

Au paradigme encore dominant d'un espace scolaire hégémonique reposant sur des objets dépendants de l'initiative du maître et s'inscrivant dans le contexte d'un enseignement collectif et simultané, un nouveau discours tente de substituer un paradigme requérant la participation des apprenants et la mise en place d'un environnement pédagogique ménageant à chacun un accès individualisé aux ressources et dont le réseau serait l'instrument central. Jusqu'à présent les mouvements d'intégration des TIC dans l'espace scolaire se sont toujours plus ou moins heurtés à la structuration de l'école. Le nouveau discours apparu progressivement, cheminant avec les évolutions technologiques et pédagogiques, avec les projets économiques et politiques propose un renversement des valeurs : alors qu'auparavant les technologies étaient sommées de dépasser leurs rigidités pour s'adapter à l'environnement scolaire, c'est désormais celui-ci qui est présenté comme rigide et invité à se transformer pour répondre aux exigences de la nouvelle société informationnelle.

---

<sup>1</sup> Elle voyait dans l'émergence de toujours « nouvelles » nouvelles technologies pour l'éducation la répétition infinie de cycles d'innovation - abandon, une technologie chassant l'autre dans les discours et les

Les secteurs sur lequel nous travaillons (l'éducation de base - enseignement primaire et secondaire - et la formation des enseignants qui en ont la charge) relèvent des services fournis dans l'exercice du pouvoir gouvernemental et, à ce titre, échappent au champ d'application de l'AGCS (*GATS*). Ils peuvent sembler secondaires par rapport aux débats sur le développement d'une industrie française de la connaissance et sur les projets de promouvoir l'offre française sur le marché mondial (annoncé en 1999 par le ministre J. Lang) ou de développer une industrie française du multimédia éducatif en vue de l'exportation (porté par le ministre précédent C. Allègre). Nous pensons cependant qu'il est important d'en suivre les évolutions, d'une part du fait de la masse du public potentiellement concerné et, d'autre part, du fait que les comportements qui se dessinent chez les usagers de l'enseignement scolaire et leurs enseignants peuvent permettre d'élaborer des scénarios d'évolution concernant l'enseignement supérieur.

### **Les conditions topologiques de l'échange dans l'espace éducatif de la société industrielle : carte de l'offre**

Comme le note Manuel Castells « une société industrielle n'est pas simplement une société qui abrite de l'industrie, mais une société où les formes sociales et techniques de l'organisation industrielle imprègnent tous les domaines d'activité, depuis les activités dominantes, implantées dans le système économique... jusqu'aux objets et aux habitudes de la vie quotidienne »<sup>2</sup>. Ainsi en est-il de l'éducation : nous nous situons encore aujourd'hui dans l'école de la société industrielle. La structuration de l'espace éducatif<sup>3</sup> qui s'est réalisée progressivement à partir du XIX<sup>ème</sup> siècle, a pris une forme spécifique, marquée par l'hégémonie de l'espace scolaire aux dépens de l'espace domestique et communautaire. L'agencement de cet espace éducatif est très différent de celui des sociétés traditionnelles et notamment de la forme « domestique » qui se pratiquait au sein de la famille ou à travers le préceptorat, ou même de la forme artisanale qu'avait l'école au XVIII<sup>ème</sup> siècle et qui reposait en très grande partie sur l'enseignement individuel. Les principales caractéristiques de cet espace éducatif sont connues : division du travail et recours systématique au salariat, standardisation des savoirs, des procédures et des supports (manuels scolaires), inscription dans des lieux spécifiques (la classe, l'école), passage progressif à un enseignement de masse... et généralisation du mode d'enseignement simultané (marqué par une triple unité de temps, de lieu et d'action) aux dépens des autres modes de communication pédagogique. La production des « moyens didactiques » (supports de l'enseignement et de l'apprentissage) quant à elle fait l'objet d'un compromis et d'un partage entre l'Etat, les éditeurs et les enseignants eux-mêmes selon des équilibres variables d'un pays à l'autre.

Pour analyser les mutations de l'espace éducatif et de l'espace scolaire il est éclairant de commencer par en dresser différentes cartes (carte des ressources matérielles, carte des ressources humaines). En se situant du point de vue de l'offre de formation, les différents lieux d'où émane cette offre peuvent être répartis selon un double axe *Privé/Public* d'une part et *Marchand/Non Marchand* d'autre part. Cette double division permet de dresser un état de l'offre à un moment donné et, en procédant à des comparaisons dans le temps, de repérer les transferts d'un secteur à un autre par exemple du Privé-Non Marchand (formation par la famille, par les pairs...) au Privé/Marchand (Entreprises privées de formation, Universités privées...) en passant par le Public Non-Marchand (l'Ecole) ou le Public-Marchand (les

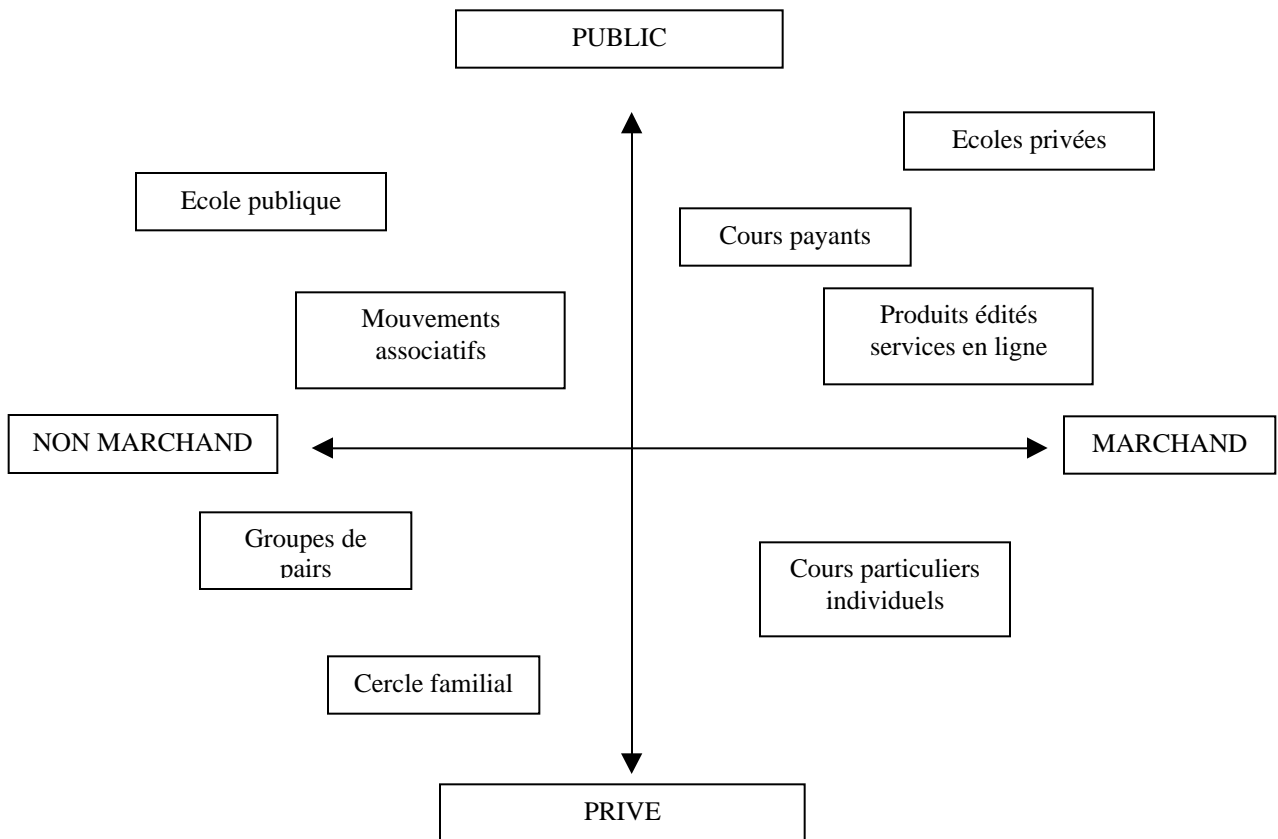
---

<sup>2</sup> M. CASTELLS, *La société en réseau*, trad. Française, Paris, Fayard, 2001

<sup>3</sup> Par espace nous entendons un ensemble de lieux, d'objets, d'hommes et les relations qui les unissent. Cf. J. DECEUNINCK, *Du manuel au réseau, objets éducatifs et industrialisation de l'espace scolaire*, thèse en

organismes de formation continue universitaires qui font payer leurs services au tarif du marché) Ainsi, à titre d'illustration, un jeune visant un emploi nécessitant la maîtrise d'une Langue étrangère peut-il avoir recours à la fois à des ressources de type « produits » (acheter une méthode d'autoformation) et à des ressources de type « services ». Dans ce cadre il peut se limiter à l'offre du secteur public qui offre un enseignement des Langues à travers toute la scolarité obligatoire, échanger avec un voisin ou un correspondant pour développer ses compétences, ou encore s'inscrire à un stage intensif auprès d'un organisme privé<sup>4</sup>.

Figure 1  
Les deux axes de répartition des lieux  
et ressources d'enseignement dans l'espace éducatif



### Les conditions topologiques de l'échange dans l'espace éducatif de la société industrielle : parcours des usagers

Dans l'espace éducatif qui s'est construit progressivement, l'espace scolaire a accaparé la plus grande partie de l'éducation. Dans le cadre de l'obligation scolaire le rapport de l'usager à l'école est un rapport d'assujetti se référant à un idéal civique et démocratique de traitement uniforme de l'apprenant : tous les élèves reçoivent le même enseignement. Ce système est

<sup>4</sup> Des phénomènes curieux peuvent être remarqués : en France la formation à la conduite automobile (nécessaire pour passer le « permis de conduire ») relève totalement du secteur privé marchand sans que personne n'y trouve rien à redire, alors qu'une telle formation, indispensable à la plupart des jeunes à la recherche d'un emploi pourrait tout à fait être gratuite et prise en charge par l'Etat. On a là un exemple de consensus social sur ce qui peut être marchand et ce qui ne peut l'être.

entré en crise avec la massification de l'Ecole qui, après avoir segmenté au maximum les enseignements, cherche aujourd'hui à adapter ceux-ci aux élèves eux-mêmes selon des pratiques de pédagogie individualisée, personnalisée ou différenciée. Cette adaptation reste interne au secteur scolaire. Les comportements des apprenants ont cependant évolué et sortent désormais largement des limites de ce dernier. Sur ce point, prenant au mot les orientations officielles françaises actuelles qui placent « l'élève au centre du système éducatif », nous nous attachons à observer les comportements des apprenants et à retracer le parcours qu'ils effectuent au sein de l'espace de l'offre en faisant appel aux différentes ressources qui y sont présentes.

- **Parcours d'élèves : l'espace de préparation du Baccalauréat**

Le cas des classes de lycéens préparant le Bac pourrait montrer facilement que l'espace scolaire n'est déjà plus le lieu clos des origines. Certes certains élèves continuent à préparer les épreuves de l'examen en n'utilisant que les ressources qui sont mises à leur disposition par l'institution scolaire : ils suivent les cours de ses professeurs, travaillent sur les manuels qui leur ont été prescrits par leur lycée et qu'ils ont achetés au début de l'année ou qu'ils empruntent au centre de documentation de l'établissement. Ils utilisent également un certain nombre de dossiers fournis par leurs enseignants (photocopies d'ouvrages divers pour lesquelles les établissements s'acquittent désormais d'un droit forfaitaire selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur). D'autres, cependant, en plus de ces ressources, se sont équipés d'un certain nombre d'ouvrages de préparation au Bac : guides méthodologiques, annales et corrigés des sujets. D'autres encore suivent en plus quelques cours particuliers donnés par un enseignant à titre privé ou se sont inscrits dans des établissements privés qui aident à la préparation au Bac hors temps scolaire. D'autres enfin, connectés à Internet, se sont abonnés en début d'année à un service qui offre des ressources sur la littérature française et les relations internationales du monde contemporain depuis 1945. L'adhésion leur donne accès pendant un an à une version en ligne qui est régulièrement remise à jour. « Préparez le Bac en ligne » leur offre des fiches pédagogiques mais leur proposent aussi d'organiser leur planning de révision. Ils peuvent interroger un enseignant tuteur sur les questions particulières qui leur posent problème. Les deux services représentent une somme modeste : 120 F (20\$) d'une part pour chaque abonnement et 89 F pour le second. Ils utilisent également les ressources gratuites d'un autre site pour la préparation des épreuves de philosophie, site qui se veut « indépendant et gratuit, pour la diffusion conviviale de la culture » et qui précise par ailleurs que « toute utilisation dans un but commercial ou par un site commercial, donnera lieu à des poursuites ». De temps en temps ils posent des questions à un « forum » également gratuit qui met en relation des élèves et des enseignants retraités dans un but d'aide totalement désintéressé... Ces groupes de lycéens s'échangent par ailleurs une partie des informations ainsi obtenue en photocopiant les fiches et en discutant beaucoup entre eux soit au téléphone ou par courrier électronique, soit au café proche du lycée qui est selon eux bien plus efficace que les salles de travail ou le centre de documentation de l'établissement.

Telle est aujourd'hui la réalité de la mobilisation des ressources (humaines, matérielles, didactiques...) par des apprenants réels, dont à un niveau micro, local, il est possible de cartographier les parcours. Ceux-ci révèlent la complémentarité des ressources tant matérielles (ouvrages, vidéos, ressources en ligne) qu'humaines (échanges entre pairs, recours à des adultes présents dans l'entourage ou à des enseignants dans un cadre privé). L'institution scolaire n'est pas remise en cause dans sa forme traditionnelle : les élèves continuent à suivre les activités d'enseignement selon les horaires et les lieux prescrits. Mais elle n'est pas non plus totalement contournée par une offre marchande. Une part grandissante

de la mobilisation des ressources se fait hors école, dans le cadre d'une dissociation communément admise selon laquelle à l'école on suit un enseignement... que l'on « apprend » hors des ses murs. A travers ces parcours l'apprenant passe ainsi successivement et simultanément par différentes postures : assujetti à l'obligation scolaire, usager d'un service public, consommateur de biens éducatifs, membre d'une communauté d'adolescents...

- **Parcours d'enseignants : la formation des professeurs des lycées et collèges**

Un constat similaire peut être fait chez les enseignants. A propos de la formation continue des enseignants en France, les éditeurs ont pu déclarer avoir formé plus d'enseignants que les dispositifs de formation continue institutionnels. Souvent, quand on suit le parcours de formation d'un enseignant qui doit répondre à un changement des programmes, on voit que celui-ci passe en premier lieu par le libraire (achat d'un ou de plusieurs manuels qui traduisent et concrétisent les textes officiels) ou le centre de documentation (gratuit) de l'établissement, par les échanges informels entre collègues. Le recours aux stages de formation institutionnels est minoritaire. Le web s'inscrit désormais dans ce contexte comme une ressource supplémentaire.

Un autre cas pris dans le domaine de la formation initiale des enseignants aux Technologies de l'Information et de la Communication, peut illustrer l'articulation entre « espace de l'offre » et « parcours de l'apprenant ». Dans notre établissement de formation<sup>5</sup>, il est demandé aux professeurs stagiaires d'effectuer un certain nombre de tâches à caractère à la fois instrumental et pédagogique. Ils disposent d'une durée de six semaines pour y parvenir, mais ce sont eux qui ont la responsabilité de l'organisation de leur parcours de formation : l'Institut met à leur disposition ses ressources (supports de formation, salles informatiques, formateurs) mais les apprenants sont invités à utiliser l'ensemble des ressources (matérielles et humaines) existant dans leur environnement quotidien : produits d'autoformation offerts sur le marché, ressources présentes dans les établissements scolaires dans lesquels ils effectuent leur stage<sup>6</sup>, mais aussi à leur domicile s'ils sont équipés personnellement d'ordinateurs et de connexions à Internet ou dans leur voisinage (médiathèques, cybercafés...). Le suivi et l'analyse des parcours réalisés par ces professeurs stagiaires montre une diversité de stratégies et de profils : les apprenants mobilisent les ressources de leur environnement selon des degrés et des modalités extrêmement diverses. L'analyse de ce type de dispositif permet donc de connaître l'environnement que se construisent les professeurs stagiaires quand ils sont en situation de devoir résoudre un nouveau problème professionnel.

### **De la société industrielle à la société informationnelle : vers une nouvelle topologie ?**

Ce constat de la diversité des lieux et des modalités de l'échange (marchand / non marchand, public / privé) et du passage par différentes postures, n'a sans doute rien de particulièrement original. Il nous permet cependant de recadrer les changements annoncés à travers les discours qui se développent sur le *e-learning* à l'ère de la société de l'information. De nombreux discours annoncent en effet ce que pourrait devenir l'éducation et la formation à l'ère « informationnelle » : une formation « flexible », libérée des contraintes du temps et de

---

<sup>5</sup> Institut Universitaire de Formation des Maîtres Nord – Pas-de-Calais (<http://www.lille.iufm.fr>)

<sup>6</sup> En France les professeurs des lycées et collèges ont une formation en alternance : tout au long de l'année de formation ils ont la responsabilité d'une ou plusieurs classes dans un établissement scolaire sur deux journées et suivent des enseignements dans un Centre d'un Institut Universitaire de Formation des Maîtres sur autres deux

l'espace, plus adaptée aux besoins de l'apprenant et à ceux de la nouvelle organisation économique. La figure 2 en résume les principaux éléments.

Figure 2 : De la société industrielle à la société « informationnelle » :  
Éléments d'un nouveau discours sur les relations entre éducation et technologies

<b>Société industrielle</b>	<b>Société « informationnelle »</b>
<b><i>LE CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE</i></b>	
Centré sur la PRODUCTION standardisée de masse de biens et de services en direction d'un MARCHÉ Face à face OFFRE / DEMANDE	Centré sur la maîtrise de l'INFORMATION Segmentation de l'offre / demande Industrialisation des services Continuum produit / service Nouvelles logiques (club, courtage...)
<b><i>LE CONTEXTE SOCIO-POLITIQUE : LA REGULATION</i></b>	
Fordisme / Keynesianisme REDISTRIBUTION / ETAT	Dérégulation / néolibéralisme MARCHÉ > ETAT
<b><i>L'EDUCATION : ESPACE EDUCATIF ET ESPACE SCOLAIRE</i></b>	
SCOLARISATION : école « industrielle » Standardisation des connaissances enseignées Massification des publics Egalité d'accès et de traitement LOGIQUE CIVIQUE (USAGER ASSUJETTI)	FORMATION OUVERTE ET A DISTANCE Adaptabilité des « compétences » Individualisation des formations Autonomie des « usagers » LOGIQUE MARCHANDE (USAGER / CLIENT)
<b><i>LA COMMUNICATION EDUCATIVE</i></b>	
Espace scolaire / Enseignement simultané (unité de temps, de lieu, d'action) Supports pédagogiques : Etat – Editeurs - Enseignants Principe de prise en charge par l'Etat ou la collectivité	Multilocalisation (domicile, école...) Asynchronisme Ressources accessibles par le réseau : Principe de l'accès individuel
<b><i>LES TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION</i></b>	
Télévision, audiovisuel Informatique Télématique Problématique des TECHNOLOGIES EDUCATIVES	Convergence : les réseaux Internet, sites web, forums... « Campus numériques » Problématique de MODE D'ACCES A LA FORMATION
<b><i>QUESTIONS ET ENJEUX TIC / EDUCATION</i></b>	
Ecole MARCHÉ CAPTIF pour les entreprises MARCHANDISATION par contournement de l'Ecole	Surabondance d'offre / absence d'usage Prise en charge des financements : ETAT / MARCHÉ

Dans cette nouvelle société informationnelle, une distinction majeure opposerait désormais « main-d'œuvre générique » et « main-d'œuvre autoprogrammable », l'éducation devenant « le processus par lequel les gens peuvent acquérir la capacité constante de redéfinir les qualifications nécessaires à une tâche donnée et d'accéder aux ressources qui permettent d'obtenir ces qualifications. Toute personne qui a reçu l'éducation nécessaire peut (si l'organisation est de bonne qualité) se reprogrammer continûment au fur et à mesure que les tâches changent »<sup>7</sup>. Dans un tel contexte la capacité à développer son environnement personnel de formation serait cruciale. Les obstacles aux développements des technologies dans l'espace scolaire ne relèvent plus d'une adaptation des technologies : c'est l'espace scolaire qui doit s'adapter. Sa restructuration est présentée comme nécessaire qui réponde à la fois aux pratiques (déjà constatées) des apprenants et aux besoins de la nouvelle organisation économique. Sont ainsi présentés comme légitimes non seulement l'émergence de nouveaux lieux de formation au sein de l'espace éducatif, mais également le rééquilibrage entre les différentes postures de l'apprenant.



## Des ressources gratuites sur le web : un effet de brouillage

L'évolution du rôle de l'Etat dans la plupart des sociétés industrielles, son désengagement au profit d'un néo-libéralisme exacerbé est une tendance forte de la nouvelle économie qui se met en place. Le développement des réseaux va-t-il s'accompagner d'une déréglementation livrant l'école aux marchands ? Des mythes apparaissent chez les étudiants et les lycéens (et surtout chez leurs parents) comme le mythe du « meilleur cours » ou celui du « meilleur enseignant », selon lesquels le réseau va permettre de suivre les meilleures formations possibles en allant s'inscrire dans les meilleures universités indépendamment de la distance. Si la question se pose moins pour l'enseignement de base que pour l'enseignement supérieur, on voit que le développement des pratiques des apprenants a déjà fait éclater l'ancien modèle civique de l'espace scolaire.

L'explosion des sites web proposant des ressources tant à destination des élèves que des enseignants est indéniable. Par rapport aux autres ressources éditoriales elles présentent cependant une particularité qui nous invite à reconsidérer notre approche initialement bipolaire des parcours des usagers (entre marchand et non marchand) : un des éléments dominants de l'Internet – du moins dans la phase actuelle de son développement – est la culture de gratuité. Les sites éducatifs payants, on l'a vu, restent de niveau très modeste pour les particuliers. Mais, à côté des sites publics (en France : sites des Ministères, sites académiques, sites des établissements publics, des universités, etc.) et des sites clairement issus des entreprises (France Télécom, Vivendi...) se sont multipliés des sites personnels et des sites associatifs hébergés le plus souvent gratuitement par des opérateurs privés. Certains sites se situent dans une perspective d'échanges de savoir ou de mise à disposition de la collectivité et ne relèvent donc ni de la sphère marchande (le marché), ni de celle de la redistribution (l'Etat) mais à celle de la « réciprocité »<sup>8</sup> (le lien social). Certaines organisations d'éducation populaire fonctionnent selon cette logique mais elles ne sont pas les seules.

Une cartographie plus fine des ressources présentes sur les réseaux et des parcours de leurs usagers amènerait donc à distinguer ce qui relève des sites institutionnels du service public, ce qui relève des propositions des éditeurs privés (nouveau vecteur de vente sans plus), ce qui relève de l'expression individuelle (pages personnelles hébergées par des sites privés) et ce qui relève de la constitution de « communautés » en distinguant trois secteurs.

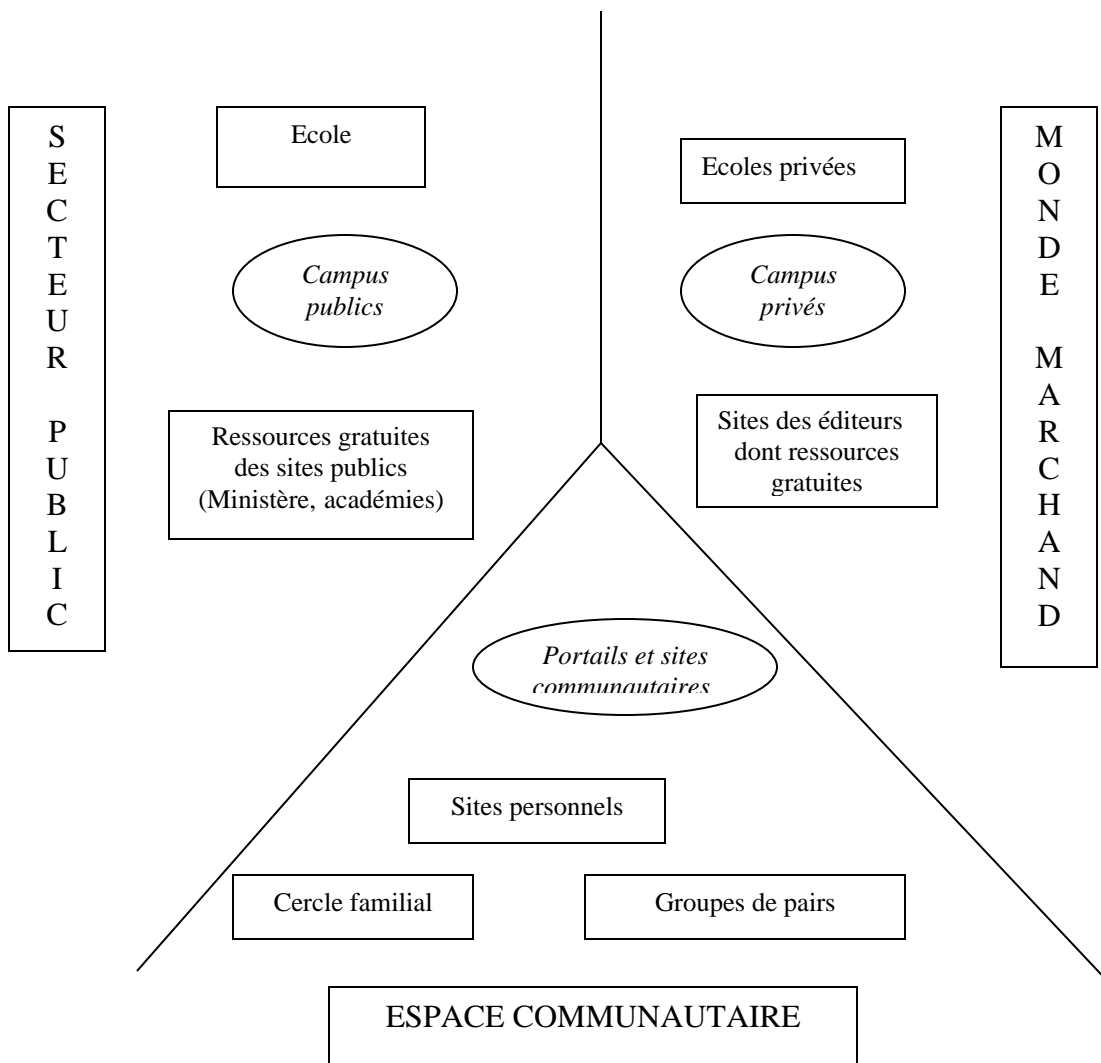
Figure 3 Entre Etat et Marché : un « tiers secteur » ?

MARCHE Offre / Demande	REDISTRIBUTION Imposition / administration	RECIPROCITE Lien social
Acteurs		
Entreprises / consommateurs	Etat / administrés	Citoyens / citoyens
Logique		
LOGIQUE MARCHANDE Rentabilité Compétitivité	LOGIQUE CIVIQUE Egalité d'accès Uniformité de traitement	LOGIQUE COMMUNAUTAIRE Intérêts collectifs
PERSPECTIVE DE FONCTIONNEMENT DES « CAMPUS NUMERIQUES »		
Services de formation privés	Service public : formations diplômantes certifiées par l'Etat	Réseaux d'échanges de savoirs

<sup>8</sup> En s'appuyant notamment sur les notions développées à la suite de travaux de Karl Polanyi qui distingue les

De fait, certains sites à caractère pédagogique initiés par des enseignants se veulent volontairement « hors de l'institution » et regroupent des enseignants du secteur public soucieux d'échanger et de résoudre leurs problèmes pédagogiques hors du circuit institutionnel et hors du secteur marchand de l'édition scolaire. Ce constat nous incite à reconsidérer notre analyse initialement bipolaire (marchand / non marchand) au profit d'une polarisation ternaire dans laquelle un « tiers secteur » reposant sur la réciprocité devrait être pris en compte.<sup>9</sup>

Figure 3  
Nouvelle grille d'analyse de la répartition  
des lieux et ressources d'enseignement  
dans l'espace éducatif



### Métaphores et recomposition de l'espace des échanges

Ces quelques réflexions – exposées trop rapidement dans le cadre de cet atelier – ont pour objectif de proposer une approche de la question des établissements virtuels et de la formation

<sup>9</sup> La question qui se pose est de savoir si la multiplication de ces ressources mises à disposition dans le « tiers secteur » peut se maintenir où si elle n'est qu'une étape dans un processus de marchandisation et de privatisation

en ligne en terme de décomposition – recombinaison de l'espace de la communication éducative. Nous pensons que la question des « campus numériques » s'inscrit dans celle, plus vaste, de la structuration de l'espace éducatif et de la relation entre les ressources et les apprenants. Dans la société industrielle l'hégémonie de la forme scolaire a été celle de la clôture des lieux de l'éducation et de l'enseignement : le terme de « campus » reste dans cette logique spatiale de l'ère industrielle ; les « campus virtuels » et autres « ressources en ligne » proposent d'autres configurations. Qu'il s'agisse des lycéens ou des enseignants on a montré que la question de la mobilisation des ressources est bien plus large que celle de la simple « inscription » à une formation. Pour les apprenants plusieurs figures coexistent : celle du client d'un service marchand, celle de l'utilisateur d'un service public, celle du membre d'une communauté... selon des proportions et des assemblages divers.

## Conclusion

Sur le plan socio-technique, les « campus numériques » posent la question des outils matériels et logiciels nécessaires à l'accès aux ressources : moteurs de recherche, portails, plates-formes susceptibles d'accueillir et de prendre en charge l'apprenant. Sur le plan organisationnel, ils posent la question de la forme de l'accueil : établissement d'enseignement traditionnel (où l'on suit un cours, où l'on est pris en charge pour des travaux dirigés...), marché (où l'on pose ses questions à un vendeur-conseil, et où l'on achète le produit adapté) ou communauté (où entre pairs on échange et on s'échange les ressources). Sur le plan communicationnel ils représentent indéniablement une tentative de recombinaison de l'espace des échanges. Nous avons voulu tracer ici les grandes lignes d'un cadre d'analyse qui permette de situer ces mouvements en cours dans l'espace éducatif et dans l'espace scolaire. Ce qui se donne à lire n'est pas un éternel cycle d'innovation et d'abandon, ni une évolution inéluctable vers une nouvelle structuration. Au-delà des logiques d'acteurs et des réseaux d'acteurs constitués autour des projets d'intégration des Technologies d'Information et de Communication dans l'éducation, le système qu'ils forment apprend : progressivement s'est constitué un discours proposant un changement topologique majeur de l'espace éducatif. Le discours sur les nouvelles modalités de formation à travers des espaces virtuels ne propose rien moins qu'un renversement de paradigme de la topologie de l'espace éducatif tel qu'il s'est construit depuis le XIX<sup>ème</sup> avec l'industrialisation de la société. Alors que la plupart des tentatives d'intégration des TIC dans l'espace éducatif ont jusqu'à présent buté sur l'espace scolaire, il vise à faire accepter comme légitime le principe d'une déstructuration-restructuration de cet espace. Il devient un thème fédérateur des dimensions pédagogiques, économiques, politiques.

Il ne s'agit pas cependant que d'un discours : les pratiques des apprenants, qu'il s'agisse des élèves ou des enseignants, témoignent de l'éclatement de la topologie héritée de l'industrialisation de la société. L'espace d'apprentissage est d'ores et déjà multiple, l'apprenant en parcourant les différents éléments en passant successivement par différentes postures. Le scénario qui se dessine n'est pas celui de l'éviction de l'un aux dépens d'un autre mais celui d'une complémentarité. Le constat du développement des ressources sur Internet nous a amené à reconsidérer une perspective initialement bipolaire (entre marchand et non marchand) au profit d'une approche tenant compte des sphères du marché, de la redistribution et de la réciprocité. La perspective est celle d'une diversité et d'une complémentarité entre le service public, le marché et le monde du lien social et de la réciprocité. La question qui se pose est de savoir si la multiplication de ces ressources mises à disposition dans ce « tiers secteur » peut se maintenir où si elle n'est qu'une étape dans un processus de marchandisation et de privatisation plus général. L'enjeu porte sur la part que chacun est prêt à accorder à

chacune des trois formes de l'échange. Même si tous les acteurs n'ont pas le même poids, les jeux ne sont pas faits : ce sont toujours les hommes qui font l'histoire.

« Les techniques les plus élaborées mettent à notre disposition une somme considérable d'informations. De tels progrès ne sont pas négligeables mais ils resteront lettre morte si une relation privilégiée entre les éducateurs et de petits groupes d'écoliers ne branche pas le réseau des connaissances abstraites sur le seul « terminal » qui nous intéresse : ce que chacun veut faire de sa vie et de son destin ». (Raoul Vaneigem, 1995).